

**5<sup>ème</sup> édition de l'opération**

**« Le Jour le plus court »**

**18, 19 et 20 décembre 2015**

Les programmes de courts-métrages :

Deux programmes par niveau scolaire (maternelle, primaire, collège et lycée) sont consultables sur le site officiel [www.lejourlepluscourt.com](http://www.lejourlepluscourt.com) à partir du 15 octobre. Les droits de diffusion de ces films ont été acquis par le CNC pour les journées du 18, 19 et 20 décembre. Ces films peuvent donc être diffusés gratuitement à ces dates dans les établissements au moyen d'un vidéoprojecteur, d'un ordinateur ou d'un lecteur DVD. Les établissements inscrits à l'opération pourront télécharger les programmes correspondant au niveau demandé dès le début du mois de décembre dans l'espace personnel des participants.

Les enseignants de lycée, en complément du programme de courts-métrages, pourront utiliser l'ensemble du catalogue disponible pour mettre en place des ateliers de programmation cinématographique. Les lycéens ayant accès au visionnage d'un corpus de films sur le site pourront participer au choix des films, se préparer à les présenter en public et être ainsi initiés au travail de programmation.

Calendrier de l'opération :

- à partir du 15 octobre : consultation des programmes
- 15 octobre-15 novembre : inscriptions en ligne
- début décembre : accès au téléchargement des courts-métrages
- 18, 19 et 20 décembre : diffusion des films dans les établissements

Contacts :

Christian Borghino (Agence du court-métrage) : [christian.lejourlepluscourt@agencecm.com](mailto:christian.lejourlepluscourt@agencecm.com)

Sandrine Legrand (professeure coordonnatrice « cinéma audiovisuel » à la DAAC de Lille) : [sandrine.legrand@ac-lille.fr](mailto:sandrine.legrand@ac-lille.fr).

Les enseignants qui voudraient obtenir des éléments de communication en plus grand nombre peuvent s'adresser aux Ateliers Canopé de l'académie de Lille en contactant Stéphane Duplâa [sduplaa.crdp@ac-lille.fr](mailto:sduplaa.crdp@ac-lille.fr).

Cette opération est organisée par l'Agence du court métrage, sous l'égide du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée), et le réseau CANOPE.